

Paris le 19 Jul. 62

d'Orange ce 12 Juillet 1662

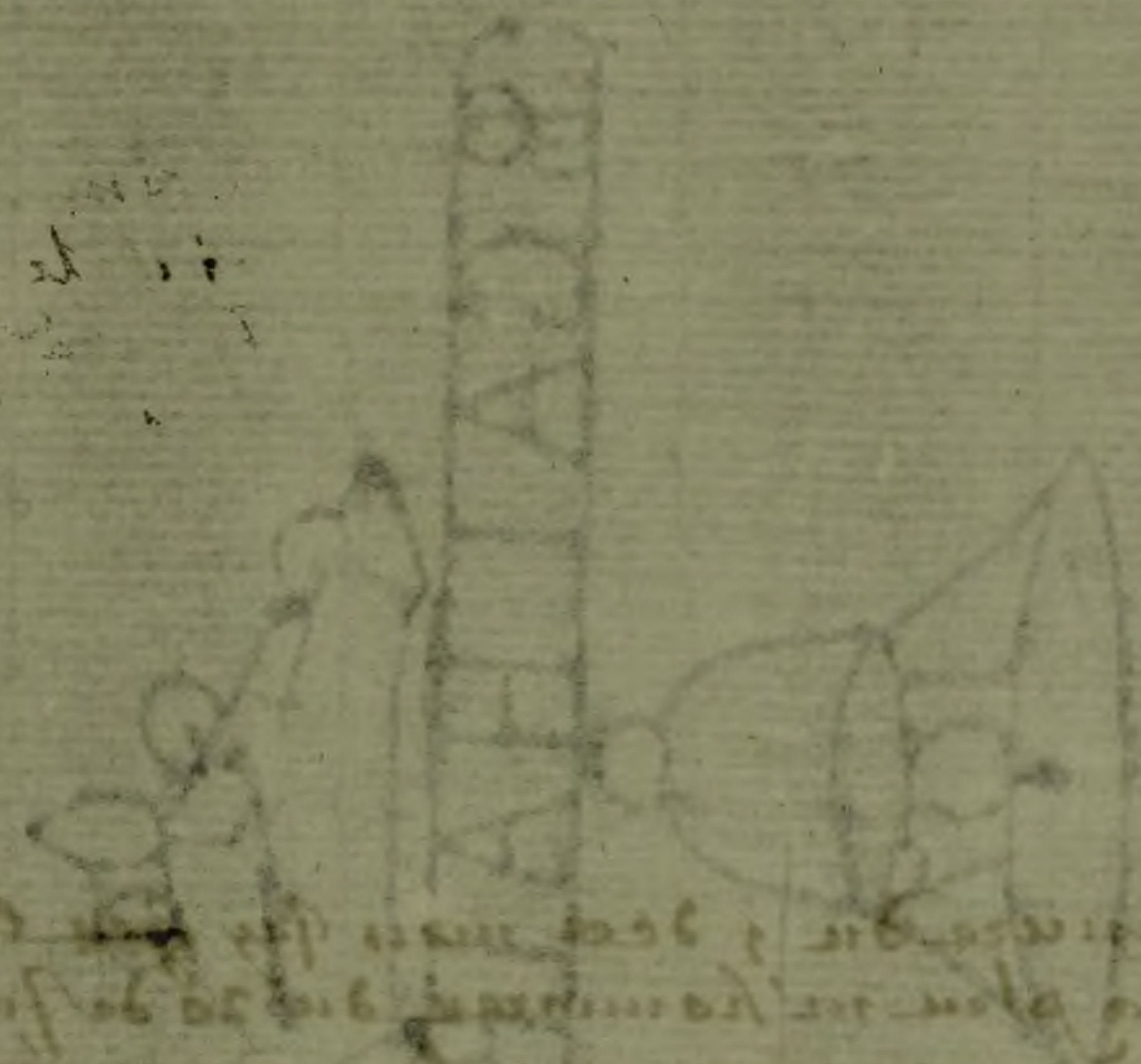
N. 41.

Monsieur

Depuis m'a derniere du 4 de ce mois jay fait communiquer  
celle dont il vous a pleu m'honorer du 20 de Juin dernier  
presque a toutes les personnes qui y sont nommées, et voyant  
d'autre celle les sages pensees que vous avez Monsieur pour ce qui  
regard la conduite de Monsieur de Beauregard Tuteur, et  
jugeant que ne seroit pas marry qu'il en fust l'ateneur, Je l'ay  
en son absence communiqué au Sieur franquet son cousin avec  
offre de luy donner copie de ce qui le regarde pour le luy faire  
savoir laquelle il avoit promis de prendre mais il ne l'a pas  
encore fait. En échange le Sieur franquet m'a fait  
voir une lettre d'uy Sieur de Beauregard du 28 de Juin par  
laquelle il luy dit qu'il a ceu que l'ordre de S. A. M. n'est  
pas en forme, et que quand Les Princes ne veulent pas estre  
obeis Ils ont accoustume d'envoyer des ordres de cest sorte estant  
apresumer que led<sup>e</sup> ordre a est surpris, et qu'estant obligé  
par led<sup>e</sup> ord de la charge, par le bail a ferme, et par un arrest  
de la Cour de se faire payer Il ne pourra faire de moins, et  
de plus que S. A. n'entendou pas de luy offrir ou bregner la  
charge sans l'eresuspendre, et que quand le Parlement

3 Orange on 12 Juillet 1605

Alors



*[Faint, mirrored handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and mirroring.]*

*Faint handwritten text, possibly a list or account, written in a cursive script. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the paper.*

*Faint handwritten text, possibly a signature or a name, written in a cursive script.*

228

A Monsieur

Monsieur de Zuylichem &  
Premier Conseiller de son  
Altesse et son deppuete en Cour  
de France A Paris

recevra des ordres en forme il se conduira comme il trouvera  
convenir, et qu'il apprend que les affaires ne seront pas  
si tost achevées, Et veda Monsieur a peu pres en substance  
ce qui y a dans ceste lettre sur ce sujet que jay creu que  
ne seroit pas mal d'apprendre

Il ne sera pas passé depuis juy de nouveau digne de vous faire  
savourer. J'en ay pas encore peu recevoir par les de la cour  
donc jay bien l'honneur de vous garder par mes precedentes  
des mains de Monsieur l'advocat qu'elle forme que j'ay pris  
à qui j'alluy doive demeurer entre mes mains comme tous les autres  
autres de la cour Il ne s'explique pas pourquoy il regarde Testament  
qu'il vous en aura envoyé une copie, Il sera bon Monsieur  
qu'il glaise a son altesse d'envoyer les ordres sur les difficultes  
formées par ledit <sup>se</sup> advocat en l'exercice du dernier d'autant que les  
rentes en l'éd de la femme se demant a peu pres payer Il est a rendre  
que les sieur de Beauregard ne les face retirer comme vous formés  
vous Monsieur que cest son intention par ce qui est cause cy  
de l'un de ses lettres, et cela engendrera des confusions, et causera  
des despesces a son altesse ou au femme son pour le sage des  
gemen ou pour l'inspection qui y faudroit prendre. Comme  
aussi la force de la May <sup>ne</sup> qui est au 22 de ce mois produisant  
Les principaux revenus du passage du Rhosne il sera aussi bon  
de les tenir en lieu de sûreté, Veda Monsieur tout ce que  
Je vous jure dire maintenant. J'espere que par les chartes  
qui vous sont naturelles, et l'entiere cognoissance que vous  
avez des affaires de cest estat vous pourrez sagement a  
toutes choses, et apres avoir continue mes prieres a Dieu  
pour l'honneur de Dieu de toute votre negociation, et de  
vostre heureuse et gronde arrivée en cest ville et pauvre  
Ester de sole Je suis de tous mon coeur par respect

Monsieur

Depuis ceste lettre escripte jay  
es comme je la femme jay reçu  
vostre depeche du 4 de ce mois  
avec l'incuse de Monsieur du Felles  
Monsieur De bon que j'attendray  
Dieu ay dans ce jour juy en main  
j'ignore comme il vous plust de  
me Commander et vous en rendray  
Compt par le prochain adieu

ostre tres humble tres obessant  
et par tout ameur aqus serviteur

Pauzins 229

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas  
plus tôt le livre que vous m'avez demandé. Il est  
encore en presse & je ne puis le faire sortir plus  
tôt. Je vous prie de m'excuser encore une fois.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas  
plus tôt le livre que vous m'avez demandé. Il est  
encore en presse & je ne puis le faire sortir plus  
tôt. Je vous prie de m'excuser encore une fois.

Monsieur

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas  
plus tôt le livre que vous m'avez demandé. Il est  
encore en presse & je ne puis le faire sortir plus  
tôt. Je vous prie de m'excuser encore une fois.